

Journal des traducteurs Translators' Journal

Argument Alerte à la langue française

Jean-Paul Vinay

Volume 2, Number 3, 3e Trimestre 1957

Traduction et refrancisation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061369ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061369ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Vinay, J.-P. (1957). Argument : alerte à la langue française. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 2(3), 75–79. <https://doi.org/10.7202/1061369ar>

ARGUMENT

“Alerte à la langue française”

L'EXCELLENTE REVUE de vulgarisation des sciences linguistiques *Vie et Langage*⁽¹⁾ annonçait, dans son numéro 62 de mai dernier, la création d'un *Office du vocabulaire français* (O.V.F.) chargé de la défense de la langue française, et accessoirement :

“d'organiser un service de renseignements destinés à tous ceux qu'embarrasse un problème, théorique ou pratique, de vocabulaire... de lancer périodiquement de grandes consultations auprès d'un nombre considérable de personnalités appartenant aux milieux les plus divers...” (op. cit. p. 194).

Les paragraphes suivants du manifeste montrent qu'il s'agit surtout de création lexicale et d'emprunt; la première annonce de la naissance de l'O.V.F. s'accompagnait déjà d'une première *Feuille de consultation*, portant sur les anglicismes du type *gas-oil, mile, feeder, speaker, et parking*. Animé d'un esprit pratique, l'O.V.F. demandait non seulement des condamnations de ces intrus, mais des solutions acceptables pour les remplacer; c'est là d'ailleurs que gît la difficulté, et nous attendons impatiemment, peut-être avec une pointe de scepticisme, les résultats de cette consultation populaire qui, de manière vraiment démocratique, doit sauver le français des errements internationaux où il a trop tendance à se prélasser

....“de sorte que tous y sont d'accord que ces vocables étrangers nous doivent servir de passetemps plustost que d'ornement ou enrichissement : et que le langage de ceux qui en usent autrement, doit estre déclaré non pas François, mais gastefrançois.”⁽²⁾

La première enquête-consultation lancée par l'Office du Vocabulaire français s'est terminée en août et *Vie et Langage* annonçait dans

¹ Paris, Librairie Larousse, 17 rue Montparnasse (Rédacteur en chef : A. Guillerrou).

² Estienne, Henri, *La Précellence du Langage françois*. Ed. Edmond Huguet, Paris, Colln, 1896, p. 24. Il s'agissait ici de l'invasion des mots italiens, dont beaucoup (si l'on en juge par le Glossaire qui fait suite à cet ouvrage) nous ont quittés depuis longtemps.

son No 65 que le dépouillement serait l'objet d'une publication et de "recommandations pressantes". Reste à savoir le poids que ces recommandations pourront avoir auprès du public et surtout auprès des écrivains, des journalistes, des... traducteurs. Dans cette matière, l'usager cède toujours à la paresse et à la majorité; corriger une forme répandue et par conséquent "populaire" semble pédant à beaucoup, pénible même. *L'Office* ne devrait pas oublier qu'un fabricant ne jette pas ses produits sur le marché sans l'annoncer au préalable, et même sans s'assurer de la réceptivité du public en la matière. Il faudrait étudier parallèlement la façon dont un mot pourrait s'imposer, gagner du prestige. Au Canada, l'*Académie canadienne-française* n'a pas attendu un mouvement concerté pour publier des "Bulletins linguistiques" (cf. p. 128) qui ne semblent malheureusement pas éveiller de nombreux échos. Plus efficace peut-être sont les rubriques que certains journaux ouvrent, portant sur des problèmes précis de linguistique. Enfin, il semble que le maximum de rendement soit obtenu par les circulaires du *Service de Terminologie* que prépare M. Daviault, Surintendant du Bureau des Traductions d'Ottawa (Cf. *Journal des Traducteurs*, II. 2 : 68-70). Ces publications s'adressent en effet aux traducteurs eux-mêmes, qui en sentent le besoin et la pertinence et qui sont tout naturellement portés à en appliquer les recommandations ou les impératifs (*Instructions terminologiques*). Nous pourrions donc émettre l'hypothèse que le meilleur canal que peut suivre un effort de correction, de refrancisation ou de précision lexicologique est celui de la traduction. Le traducteur est d'ores et déjà responsable de bien des néologismes, bons ou mauvais. M. Daviault a précédemment fustigé des néologismes tels que *aviseur légal*, *les mérites d'une cause*, *sous-officier rapporteur*, etc. "Au Canada, les questions de langue sont l'abord des questions de traduction."³ Il appartient donc aux traducteurs, par le truchement de leurs revues et autres publications, de prendre position devant le problème de la création lexicologique, de la correction et d'une façon générale, de l'évolution de l'usage.

Dans ces conditions il est satisfaisant de constater que les pré-occupations normatives en matière de langue envahissent les colon-

³ Daviault. Pierre, "Conclusions du Congrès", *Actes du 1er Congrès général des Traducteurs canadiens*, Montréal, 5 novembre 1955, p. 34. Voir aussi, du même auteur, "Anglicisme et emprunts à l'anglais", *Etudes sur le parler français au Canada*, Québec, Presses universitaires Laval, 1955 : 181-192.

M. Daviault vient de reprendre la question récemment dans une communication au Congrès de Refrancisation. On pourra lire ce texte dans *Vie Française*, Québec 12, 1-2 (1957) : 14-26. Dans ce même numéro, consulter les articles de A. Robert, P. Massé, M. Normandin, O.-J. Desaulniers ainsi qu'un "Vocabulaire du ski".

nes de nos journaux. Le critique de service ne saurait mieux faire que de citer ici quelques faits particulièrement significatifs. Notons tout d'abord l'ouverture d'une *Rubrique de langage* dans la page littéraire de *Notre Temps*. Elle a été confiée à un collègue et ami, M. Jean Darbelnet, professeur à Bowdoin College (Maine) et ancien directeur du "département" de français de McGill.⁴ M. Darbelnet a déjà, en quelque 6 articles, brossé un tableau des difficultés propres à la stylistique des journaux ("journalèse") et, en relevant des expressions fautives de la presse française et canadienne, a fait un excellent travail de mise au point. J'ai particulièrement goûté sa discussion de "éducationnel" (11-5-57), la place et l'emploi du comparatif (20-7-57), "additionnel et supplémentaire" (22-6-57), le "when" de continuation (35-7-57 et 24-8-57). Rappelons que M. Darbelnet est membre correspondant de notre *Journal*.

Dans *Le Devoir*, qui a fait de tout temps une large place aux questions linguistiques (citons notamment le numéro spécial du 22 juin (année XLVIII, No 146; 32 p.) préparé par les soins de M. Jean-Marc Léger), je relève les chroniques de M. Robert Le Bidois, qui fait profiter concurremment Paris et Montréal de ses vues très justes et — ce qui ne gâte rien — fort spirituellement présentées. J'ai, pour ma part, apprécié son papier sur "l'impropriété" où il cite d'étonnants exemples d'auteurs bousculant à qui mieux mieux les usages grammaticaux et autres (cf. *Le Devoir*, 30-8-57). Toujours à Montréal, il convient de citer le numéro spécial de *La Presse* intitulé "Pourquoi parlons-nous français" (LXXIII, 210 du 22-6-57, pp. 57-76), rassemblant à l'occasion de la St-Jean Baptiste un ensemble d'articles, groupés par M. Jean-Marie Morin, qui reprennent sous un autre angle les thèmes du numéro du *Devoir*, vus par des écrivains et journalistes directement intéressés à la question.

Puisque nous parlions tout à l'heure de M. Le Bidois — qui est, lui aussi, membre correspondant du *Journal* — il ne faudrait pas oublier que ce dernier a fondé, de concert avec 23 académiciens français, 5 membres de l'Institut et 20 linguistes de profession une *Ligue de défense de la langue française* dont j'ai devant moi le manifeste, malheureusement trop long pour pouvoir être reproduit ici in extenso. J'y relève néanmoins ce paragraphe important :

⁴ On notera l'habitude, fréquente au Canada français, de faire précéder le nom des maisons d'enseignement d'un article qui, dans le cas des *Collèges* anglais, est l'article masculin. On dit ainsi, ou tout au moins, on disait autrefois : *le McGill*; *aller au McGill*. Dans sa présentation de l'auteur de cette rubrique, le journaliste de *Notre Temps* ne manque pas à cette règle : il présente M. Darbelnet comme "occupant un haute poste au Bowdoin College".

“La défense du français, sans négliger de faire appel aux puissances du sentiment — en exaltant chez tous la fierté de parler et d’écrire une des plus belles langues du monde — s’adresserait principalement à la raison [...] s’attachant à faire reconnaître le double bienfait de la langue française comme instrument de progrès : d’une part, elle est éminemment propre à la communication de la pensée; d’autre part, en formant les esprits qui s’adonnent à son étude, elle sert la pensée elle-même [...] Loin de se fonder sur un nationalisme ombrageux, “la défense du français procède d’un véritable humanisme”.

Nous suivrons, à la rédaction du *Journal*, l’évolution de cette action salvatrice et normative; encore une fois, ce sont les traducteurs qui seront appelés directement à bénéficier de ces efforts, et qui pourront en transmettre le fruit à la masse des sujets parlants. Espérons que cette Ligue, sous l’impulsion des 20 linguistes annoncés plus haut (j’avoue que je me méfie des 23 académiciens), saura passer à l’action sur le plan pratique. Notons en tout cas que le français n’est pas seul en cause : l’anglais, aussi bien dans sa version britannique qu’américaine, connaît une évolution rapide qui se perd parfois dans les méandres d’une syntaxe en délire, ainsi qu’en font foi les travaux correctifs d’un Sir Ernest Gowers⁵, Eric Partridge, Paul C. Berg *et al.*

La presse n’est pas l’unique moyen d’action sur les masses; il en est un autre, la radio, qui se prête particulièrement bien à la diffusion de néologismes ou à la correction d’anglicismes, mieux peut-être que la télévision, où l’affabulation joue un plus grand rôle. Il y a beaucoup à apprendre de la radio canadienne, où nombre d’annonceurs et de commentateurs usent avec beaucoup de pertinence d’une langue sobre et bien française. L’émission “La langue bien pendue,” pour ne citer que celle-là, est de nature à susciter l’intérêt — toujours vif au Québec — pour les questions de langue, magistralement traitées par MM. Daviault, J.-M. Laurence et Le Bidois. Pour les traducteurs, il y aurait sans doute lieu de faire naître l’occasion d’une action plus directe : c’est là, ce me semble, l’intention de la jeune *Corporation des Traducteurs professionnels*, dont nous rendons compte par ailleurs (p. 125) et dont l’un des premiers gestes a été la création d’un bulletin lexicologique dont le lecteur trouvera un exemple aux pages 131 ss. du présent numéro. Or, il semble bien que ces bulletins pourraient ser-

⁵ En particulier dans sa nouvelle édition de *The Complete Plain Words*, London, Her Majesty’s Stationery Office, 1954 (3e édition augmentée, 1957), 209 p., Index des mots. Cf. aussi Berg, Paul C., *A Dictionary of New Words in English*, London, G. Allen & Unwin, 1953, 176 pp.

vir de matière à un ou plusieurs programmes de radio-diffusion. C'est en tout cas le plus vif souhait des traducteurs montréalais.

Enfin, puisqu'il faut passer à l'action directe, et que cette action a besoin de soutien dans les milieux officiels les plus élevés, on ne saurait mieux terminer cette chronique de la défense du français qu'en soulignant les déclarations que faisaient récemment Me Paul Gouin, président du Conseil de la Vie Française, à l'Assemblée générale de la STIC⁶. Nous publions intégralement dans ce même numéro son discours, qui a été très applaudi. Retenons seulement pour le moment que l'idée d'un *Office provincial de la langue française*, lancée à Québec en 1952, a fait son chemin; que ce projet a été vigoureusement relancé lors du Congrès de refrancisation de juin 1957; et qu'il doit faire incessamment l'objet d'une requête au gouvernement de la province.

Toutes les initiatives dans le même sens sont bonnes, et dénotent d'une prise de conscience devant un danger très réel; mais il est souhaitable de centraliser ces efforts, de les canaliser en leur donnant une consécration officielle. C'est ce à quoi M. Paul Gouin veut se consacrer: il peut être certain à l'avance de l'entier concours de tous les traducteurs canadiens et en particulier du *Journal* qui défend leur cause.

J.-P. VINAY



⁶ Encore un sigle ! Voir page 123.